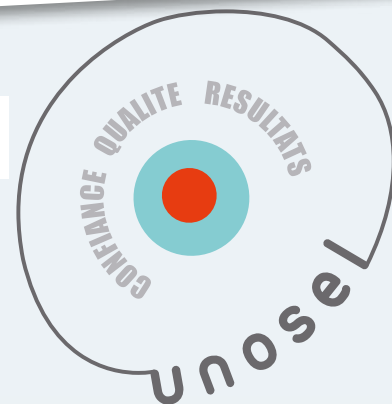


HORS-SÉRIE VOCABLE

DOSSIER : LE LABEL UNOSEL

4 pages dédiées au label UNOSEL pour vous aider à sélectionner un séjour linguistique avec des témoignages de parents, professeurs et employés. Et une interview de la déléguée générale de l'UNOSEL, Sabine Bonnaud qui nous explique comment fonctionne ce label de séjours éducatifs.



Union Nationale des Organisations de Séjours Educatifs, Linguistiques et de Formation en Langues

L'UNOSEL EN CHIFFRES

• CRÉATION



• TYPES DE SÉJOURS

Anglais en immersion en France, summer camp, séjour linguistique individuel ou en groupe, séjour linguistique avec pratique d'un sport ou loisir, scolarité à l'étranger, au pair, immersion, formation professionnelle via CPF, séjours parents/enfants, colonies de vacances et voyages scolaires éducatifs.



• PUBLIC

Tous les âges pour se former en langues : de la colonie jusqu'à la formation professionnelle.

• 2018 :

478 000 participants

53 000

en séjours linguistiques

65 organismes labellisés

• LES 4 ENGAGEMENTS DU LABEL :

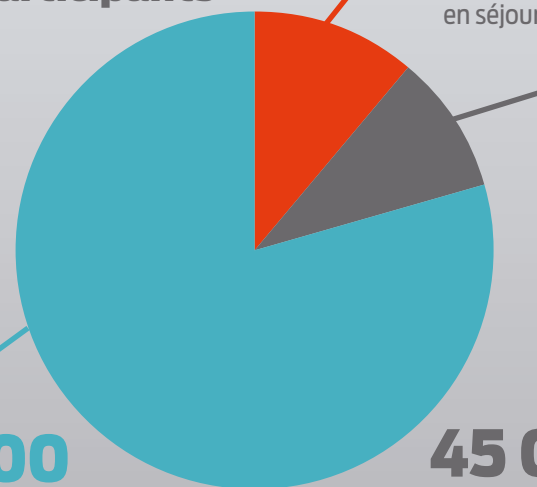
- Confiance
- Ethique
- Sérénité et Sécurité
- Education

380 000

en voyages scolaires éducatifs

45 000

en colonies de vacances



PAR CAMILLE LARBEY

PARTIR EN SÉJOUR LINGUISTIQUE

Quelques conseils et astuces de l'UNOSEL

Comment est octroyé un label ? En quoi consiste un audit UNOSEL d'un organisme éducatif ? Quelles sont les garanties de l'UNOSEL concernant les organismes de séjours ? Décryptage et témoignages.



(EC)

UN LABEL : COMMENT ÇA MARCHE ?

Depuis 1978, l'association UNOSEL veille à la qualité des séjours éducatifs proposés au public. Pour ce faire, elle a créé une certification reconnaissant l'engagement des professionnels du secteur dans une voie vertueuse. Pas moins de 65 organismes sont actuellement labellisés, couvrant ainsi 80 destinations sur les 5 continents.

UN BLOG POUR S'INFORMER

Depuis 2017, l'UNOSEL héberge sur son site internet un blog à destination des élèves, parents, professeurs et professionnels de l'éducation. « Nous ne sommes pas dans une logique de production de contenu, souligne Marc Chevallier, administrateur de l'UNOSEL. Ce blog a pour vocation de traiter les questions relatives à l'éducation. On ouvre des débats et on fait intervenir des spécialistes en

lien avec notre métier. L'objectif est vraiment de prendre de la hauteur ». Les posts sont donc des articles de fond. La parole est donnée à des linguistes, psychologues, sociologues, psychiatres, historiens ou grands voyageurs. La fréquence de publication est d'un article par mois. On trouvera, par exemple, une petite histoire des colonies de vacances, une invitation aux voyages, des éclairages sur les rythmes de l'enfant ou sur l'amitié chez les ados, des conseils pratiques concernant le Compte Personnel de Formation ou l'épreuve de langue au bac. N'hésitez donc pas à vous référer au blog.

<https://blog.unosel.org/>

L'AUDIT DES ORGANISMES KÉSAKO ?



(DR)

Explications par Hanane Delcourt, administratrice des audits

Pour obtenir le label UNOSEL, l'organisme doit se soumettre à un audit rigoureux. Une première phase s'attache à vérifier la conformité du site internet et de la brochure :

est-ce que les prix sont en TTC et correspondent-ils bien aux séjours proposés ? Y a-t-il des frais cachés ? Qu'est-ce qui est réellement proposé et en option ? La formation est-elle diplômante ou non ? « Lors de cette phase, on se met dans la position du client. On va rechercher le plus de transparence possible de la part de l'organisme », explique Hanane Delcourt, administratrice en charge des audits. Une fois cette étape réussie, les protocoles mis en place avant, pendant et après le séjour sont scrupuleusement vérifiés. Et ce, afin d'assurer que ce qui est promis par l'organisme est bien tenu dans la pratique. Enfin, les inspecteurs se rendent directement sur les lieux des séjours. Ils rencontrent les formateurs, familles d'accueil et élèves pour contrôler la conformité. Comme par exemple si le nombre d'enfants dans une famille est bien celui promis sur le site. Une fois le label obtenu, l'organisme sera audité tous les trois ans. « L'UNOSEL, c'est plus qu'un label, précise Hanane Delcourt. C'est une envie de regrouper des organismes dans une démarche de qualité et d'avancer ensemble. Certains d'entre eux nous disent que c'est un processus lourd. Mais ils sont reconnaissants, car ce travail de mise en conformité est tout à leur avantage. C'est un travail long, mais qui en vaut la peine ».



(EC)



TÉMOIGNAGES

La formule année à l'étranger : l'expérience d'Alissia

Alissia est partie, à 16 ans, une année complète dans un lycée de Norvège. Sa maman compare les bénéfices de ce séjour à un « iceberg ». « Il y a une partie visible tout de suite : son épanouissement, ses mises à l'épreuve au quotidien comme oser parler dans une autre langue, oser s'affranchir de ses repères, de sa zone de confort. Et une partie invisible, telle que la confiance en soi qui s'est ancrée en elle et lui donne et donnera la force d'être responsable de ses choix, de rompre avec les idées reçues parfois trop sclérosantes. Elle devient actrice de sa vie, libre de ses apprentissages. » Alissia a organisé son séjour via un organisme labellisé découvert lors d'un forum. Sa maman, qui ne connaissait à ce moment-là pas l'existence même de l'UNOSEL, ne regrette pas ce choix : « Quand on pense au mot "label", on pense surtout à encadrement sécuritaire ou santé. Mais au-delà de la prise en charge administrative, je savais que cet organisme de séjour offrait une prise en charge humaine qui me rassurait, me réconfortait et qui a permis à ma fille de s'épanouir. »



Epanouissant !



Je suis bilingue !

Séjour anglais professionnel : l'expérience de Mai

« Personnalisé ». C'est exactement ce que recherchait Mai lorsqu'elle s'est mise en quête d'un séjour linguistique d'anglais professionnel. Celui-ci a été financé par le Compte Professionnel de Formation. Elle s'est rapprochée d'un organisme accrédité et a longuement discuté avec la directrice de ses besoins. Elle a finalement choisi un séjour de 5 mois à Bristol, se terminant par l'obtention d'un diplôme certifiant (le BULATS). Après avoir séjourné en demi-pension dans une famille d'accueil, elle a préféré un logement à part afin d'être un peu plus libre. Chaque week-end, son école organisait des sorties permettant de découvrir la ville et la région. Grâce aux cours intensifs de 8 heures par jour dans une classe de maximum 8 élèves, Mai a vu son niveau de langue s'envoler : « je suis bilingue. J'ai tellement pris l'habitude de parler anglais à l'école ou en dehors, avec les autres étudiants, que je cherche parfois mon vocabulaire en français. Maintenant, je souhaite travailler dans un milieu international. »

Voyages scolaires éducatifs : le témoignage d'Aurélie

Les bénéfices d'un voyage scolaire sont nombreux : mobiliser autour d'un projet commun, enseigner autrement, aiguïser la curiosité des élèves et, surtout, leur offrir des souvenirs à vie. « Mais attention, on ne part pas en vacances, rappelle sur le blog de l'UNOSEL, Aurélie, professeur à Rennes. C'est avant tout un projet pédagogique, validé par l'inspection académique. » Le voyage scolaire est aussi l'occasion de mobiliser les élèves à leur retour au moyen d'exposés, carnets de voyage, débats et discussions. Il est donc souvent recommandé de partir en automne plutôt qu'en fin d'année où tout se bouscule, afin de mieux « poursuivre » le voyage en classe. De plus, les prix sont plus intéressants à cette saison. Confier son séjour à un organisme labellisé permettra surtout aux enseignants de se décharger des questions logistiques (transport, logement, activité, etc.) afin de mieux se concentrer sur la pédagogie et la préparation avec les élèves.



Un vrai projet pédagogique

VOCABLE PAR LAETITIA MORENI

« L'OBJECTIF FINAL RESTE DE PROTÉGER LE CONSOMMATEUR »

Sabine Bonnaud, déléguée générale de l'UNOSEL nous explique les fondements de l'association et du label qualité. Elle nous détaille les tendances actuelles dans le secteur du séjour linguistique.



RENCONTRE AVEC
SABINE BONNAUD
Déléguée générale de l'UNOSEL

Vocabulaire : A quoi sert l'UNOSEL ?

Sabine Bonnaud : L'UNOSEL, c'est d'abord un label qui a été créé en 1978 à l'initiative de certains organismes linguistiques. Aujourd'hui, 65 organismes répartis sur tout le territoire français sont labellisés, le but étant de se réunir pour partager de bonnes pratiques et pour réfléchir de manière continue à développer les prestations.

VO : Quelle est votre mission ?

S.B. : Notre mission est de contribuer à l'éducation des jeunes par les voyages et développer la maîtrise des langues pour les adultes. La clé de voûte est donc de toujours améliorer les offres avec trois axes principaux : les colonies de vacances, les séjours linguistiques et enfin les voyages scolaires. Ce label apporte une sécurité pour les participants puisque le processus de labellisation prend plusieurs mois et consiste en une série d'audits (audit au siège, audit sur un lieu de séjour, etc). L'objectif final reste de protéger le consommateur.

VO : Quels sont vos points forts ?

S.B. : D'abord, les audits car ils permettent de mesurer le sérieux de l'organisme qui souhaite être accepté au sein de l'UNOSEL. Nous mettons l'accent sur l'éthique des adhérents qui se regroupent pour un partage d'expérience. Un autre point fort également est que l'UNOSEL est signataire de la Charte de la Médiation du Tourisme et du Voyage, ce qui garantit à tous les participants l'indépendance et l'impartialité dans le traitement des dossiers de médiation. Nous respectons les normes européennes et j'insiste sur le fait que nous menons une réflexion continue sur l'évolution de nos métiers : les attentes des apprenants évoluent avec les nouvelles technologies et l'introduction plus précoce de l'apprentissage des langues.



Adolescents partis à Malte. (EC)

VO : Quelles seront les compétences nécessaires pour le monde de demain ?

S.B. : Cette question constitue un réel enjeu pour les organismes aujourd'hui et faire partie d'un réseau les aide dans cette démarche. Avec l'existence des nouvelles technologies, on ne peut plus se contenter de proposer des séjours linguistiques dits classiques. Par exemple, l'outil Google Traduction nous montre que l'apprentissage d'une langue ne passe plus uniquement par la grammaire. Il faut développer un esprit critique chez les jeunes, aborder le sujet des *fake news* en travaillant sur des articles de journaux. Une autre question se pose actuellement : doit-on inclure l'utilisation du portable pendant le séjour ? Est-ce un frein ou est-ce que le téléphone peut être considéré comme un outil de travail ? Toutes ces questions sont abordées et nous tentons d'y répondre avec nos adhérents.

VO : Quelles sont les tendances actuelles pour les séjours linguistiques ?

S.B. : La tendance actuelle est de choisir sa formule en fonction de sa personnalité. Les séjours thématiques sont en vogue : on choisit une activité pendant laquelle on apprend une langue. Cela peut être du théâtre, du codage informatique, un sport... Le choix est vaste. Les summer camps sont aussi très prisés. Les enfants sont immergés dans la langue lors des activités et en contact avec les locaux sur place. Enfin, pour ceux qui craignent de partir à l'étranger ou pour

des raisons de budget, les séjours en France ont aussi la cote. Dans ce cas, on crée une bulle linguistique anglophone dans son propre pays, cela reste une bonne alternative.

VO : Quelles sont vos recommandations ?

S.B. : Il n'y a pas de solution unique et miracle pour apprendre une langue. Il faut arrêter d'avoir peur de faire des fautes. Pour être encouragé à parler, évoluer dans un environnement bienveillant est primordial, c'est le cas lors des séjours « immersion ». L'UNOSEL couvre tous les âges pour se former en langues, de la colo en anglais jusqu'à la formation pro. Chacun peut trouver ce qui lui correspond en fonction de son âge, budget et besoin du moment : immersion en France, summer camps, colo en anglais, séjour linguistique individuel ou en groupe, séjour linguistique avec pratique d'un sport ou loisir, scolarité à l'étranger, au pair, immersion sans cours, formation professionnelle via CPF, séjours parents/enfants. L'offre est très vaste, c'est pour cela qu'être accompagné par des spécialistes est nécessaire pour choisir son format idéal. L'important est de pouvoir être lucide sur l'objectif à atteindre. ●

VOCABLE 56, rue Fondary 75015 PARIS.
Tél : 01 44 37 97 97 / sag@vocable.fr

Hors-série réalisé en partenariat avec l'UNOSEL

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : C. Lecat. CONCEPTION MAQUETTE : S. Burlion. PHOTOCOPOSITION : S.M.P. PARTENARIATS : C. Veziris [01.44.37.97.80]. IMPRESSION : ROTIMPRES, Aiguaviva Girona-Espagne. N° de commission paritaire 1222K82494

www.vocable.fr

www.unosel.org

✉ info@unosel.org - ☎ 07 76 15 68 82